

PRIAY

BULLETIN MUNICIPAL



Commissions & Délégués au Conseil Municipal

- FINANCES -

Mr GENOUD Daniel
Mme BOTTEX Claudette
MM. COLLOMBIN Claude
GUILLOT Jean-Louis
JANIN Daniel
REY Jaqui
GUILLERMIN Daniel

- INSTRUCTION PUBLIQUE -

Mr GUILLOT Jean-Louis
Mme BOTTEX Claudette
MM. BOUVARD Pierre
GUILLERMIN Daniel
JANIN Daniel
REY Jaqui

- URBANISME -

MM. REY Jaqui
BORNACHOT Albert
JANIN Daniel
FAIVRE Marc
FAVIER Jean-Louis
GUILLOT Jean-Louis
THOMASSON Michel

- ENVIRONNEMENT -

MM. BOUVARD Pierre
GUILLOT Jean-Louis
REY Jaqui
Mme YMAIN Micheline

- TRAVAUX / CIMETIERE -

MM. COLLOMBIN Claude
BORNACHOT Albert
FAVIER Jean-Louis
GENOUD Daniel
GUILLERMIN Daniel
JANIN Daniel
REY J. - BOUVARD P.

- GRAVIERES -

MM. BERRIER Robert
BORNACHOT Albert
FAVIER Jean-Louis
GENOUD Daniel

- CHEMINS & BOIS -

MM. BORNACHOT Albert
BERRIER Robert
GENOUD Daniel
THOMASSON Michel

- BULLETIN MUNICIPAL -

Mr GUILLOT Jean-Louis
Mme BOTTEX Claudette
Mr BOUVARD Pierre

- CAMPING -

Mme YMAIN Micheline
MM. GENOUD Daniel
REY Jaqui
THOMASSON Michel

Membres du COMITE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

Mme YMAIN Micheline
MM. BERRIER Robert
COLLOMBIN Claude
FAVIER Jean-Louis

Délégué au SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE :

Mr COLLOMBIN Claude

Délégués au SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VOIRIE :

MM. GENOUD Daniel
SANTHONNAX René

Délégués au SYNDICAT INTERCOMMUNAL à VOCATION MULTIPLE (SIVOM) :

Titulaires : MM. REY Jaqui
SANTHONNAX René
Suppléants : MM. COLLOMBIN Claude
JANIN Daniel

Délégué à l'OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (O.P.A.H.) :

Mr COLLOMBIN Claude

Délégués au SYNDICAT DES EAUX VILLETTE-PRIAY :

Titulaires : MM. FAVIER Jean-Louis
BORNACHOT Albert
SANTHONNAX René
THOMASSON Michel
Suppléants : MM. BERRIER Robert
FAIVRE Marc

Déléguées au SOU DES ECOLES et à la CANTINE SCOLAIRE :

Mmes BOTTEX Claudette
YMAIN Micheline

Le Mot du Maire

Ce nouveau chapitre de la vie communale, reste un trait d'union salubre au travers de ce cinquième bulletin.

PRIAY progresse ! Au recensement de 1982 : 787 habitants, en mars 1990 : 954 (chiffres de l'I.N.S.E.E.). Mais à ce jour, un dernier pointage nous annonce le seuil de 1000 habitants ; cette augmentation de 25 pour 100 nous prouve la vitalité réconfortante du village.

PRIAY ne doit donc pas s'endormir !

Notre nouveau groupe scolaire sera opérationnel à la rentrée de 1991. Ce gros investissement aura en contre-partie un bâtiment important, performant, donnant je pense, toutes satisfactions à l'instruction publique. Ainsi germeront et grandiront les graines fécondes de futures générations.

Notre fonctionnement communal n'a pas été négligé.

Réparations : toit de l'église, pharmacie.

Aménagements : garage des pompiers, bâtiment du stade, emplacement des forains, bloc sanitaire du camping.

Le réseau d'assainissement, en étude actuellement, sera sans doute amélioré.

L'achat d'un camion neuf permettra, avec tous nos matériels, un meilleur rendement de travail.

Félicitons toutes les sociétés locales pour leurs diverses manifestations. Une mention au Comité des Fêtes pour ses animations toujours parfaites. Mais la note de gaité en revient à notre Fleurissement, qui nous agrmente d'un bonheur des yeux toujours très agréable ; un panneau "1 fleur" est venu récompenser cette prestation florale.

Un mot sur la pêche : chaque année, la commune empoissonne fortement de plan d'eau municipal (ouverture le premier février). Il est envisagé pour 1991 diverses manifestations : concours, fêtes, etc...

La compagnie des Sapeurs-Pompiers (toujours efficace) doit être à l'honneur : la section des jeunes pompiers a remporté au concours national de manoeuvre de BLOIS un succès très flatteur : 4ème sur 84 équipes (et première régionale et départementale). Bravo les jeunes, pour cette performance exceptionnelle ! Tous mes compliments aux moniteurs.

Je forme mes vœux pour que 1991 vous apporte à tous, santé et bonheur. Que la prospérité de la commune ne soit pas un vain mot, mais une réalité fleurie d'espérance...

...Puisse le bonheur suprême des hommes être enfin la Paix universelle.

Le Maire :
René SANTHONNAX



Commerces, artisanats et industries de PRLAY

ALIMENTATION

- . Boucherie : EDOUARD Bernard - Grande rue - 74 35 63 63
- . Boulangerie : BOUVARD Roger - Grande rue - 74 35 61 07
- . Epiceries : TRAVERSA Magdeleine - Place Mairie - 74 35 63 41
CHICHOUX ("Express") - Grande rue - 74 35 64 34

CAFE - RESTAURANT

- . Café CHERPAZ Yvonne - Grande rue - 74 35 62 81
- . Bar Tabac REY Jaqui - Place Mairie - 74 35 62 70
- . Restaurant "LA MÈRE BOURGEOIS" - Grande rue - 74 35 61 81
- . Restaurant "POURQUOI PAS" - Grande rue - 74 35 60 55

DIVERS

- . Articles Pêche & Chasse : CONTINI Michel - Route de Chalamont - 74 35 40 06
- . Fabrication matériel pêche : S.O.F.R.E.M. - Route de Lyon - 74 35 44 95
- . Coiffure mixte : MICHON Isabelle - Place Mairie - 74 35 63 84
- . Dessinatrice sur tissus : LHERBETTE Jacqueline - Route de Chalamont - 74 35 66 41
- . Matières plastiques : SARL MARGUIN - "Les Carronnières" - 74 39 04 41
- . Paysagistes : JOUANNIN Georges - Les Carronnières - 74 39 07 03
TRAVERSA Raymond - Le Biez - 74 39 06 28
- . Traducteur technique : KILGALLON Christopher - Route de Chalamont - 74 35 44 12
Télécopieur : 74 35 46 44
- . Mécanicien mouliste : CLERC François - Quartier de l'église - 74 35 46 94
- . Sérigraphie-flockage : MICHELIN Marie-Jo - Grande rue - 74 35 40 05
- . Maréchal-ferrant : MOISSONNIER Gérard - Bellegarde - 74 35 65 41

ENTREPRISES DU BATIMENT

- . Electricité : COLLOMBIN Claude - Grande rue - 74 35 66 28
BONNET Roger - Bellegarde - 74 35 65 02
- . Maçonnerie : Entreprise RUGGERI-PAQUELET - Route de Lyon - 74 35 63 85
- . Menuiserie : CATHELIN Hugues - Bellegarde - 74 35 68 14
- . Plâtrerie-peinture : LEGER Yves - Route de Varambon - 74 35 67 13
LUVINI René - Route de Varambon - 74 35 61 90
- . Matériels travaux publics : BLANCHET Jean-Daniel - Grande rue - 74 35 62 18

INDUSTRIE PLASTIQUE

- . S.A. STYL MONDE - Route de Lyon - 74 35 66 25

MECANICIENS - GARAGISTES

- . FAVIER Michel - Route de Lyon - 74 35 65 19
- . GUILLERMIN Daniel - Agent PEUGEOT - Route de Lyon - 74 35 65 48

PROFESSIONS MEDICALES & LIBERALES

- . Médecine générale : TARROUX Michel - Route de Lyon - 74 35 66 47
- . Chirurgien-dentiste : APPEL Maurice - Route de Certines - 74 35 60 54
- . Masseur-kinésithérapeute : ROBERT Bruno - Grande Rue - 74 35 47 25
- . Pharmacie : BEL Alain - Route de Lyon - 74 35 60 19
- . Office notarial : S.C.P. BOUVARD, Notaires associés - Grande rue - 74 35 60 33
Télécopieur : 74 35 62 05

RENSEIGNEMENTS UTILES

NUMEROS DE TELEPHONE IMPORTANTS - PERMANENCES DIVERSES

- Mairie : 74.35.67.25 - Permanences le Mardi, le Jeudi et le Samedi de 8 h 30 à 11 h 30.
- Gendarmerie : 17 ou 74.39.10.55 à Pont d'Ain.
- Santé : Samu 15 ou 74.38.00.18 ou 74.23.15.15
Centre anti-poisons 78.54.14.15 à Grange Blanche
Médecin : Docteur Tarroux 74.35.66.47
Pharmacie : Mr Bel 74.35.60.19
Chirurgien-Dentiste : Mr Appel 74.35.60.54
Kinésithérapeute : Mr Robert 74.35.47.25
Ambulances : Mr Berthet 74.39.15.15
SOS Ambulances 74.39.09.09
Hôpital Fleyriat à Viriat : 74.22.82.88
Clinique chirurgicale à Ambérieu-en-Bugey
74.38.30.00
Assistante Sociale à Pont d'Ain : 74.39.07.21
Permanence le 1er jeudi de chaque mois
de 10 h à 12 h.
- Pompiers : 18 ou 74.39.10.55 ou 74.39.04.44.
- Préfecture : Bourg-en-Bresse 74.32.30.00.
- Ecole : Priay 74.35.40.00.
- Fiscalité : Centre des Impôts Bourg-Sud - Place de la Grenouillère 74.23.26.88
Perception à Pont d'Ain 74.39.04.75 - Tous les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.
- Electricité : Ambérieu-en-Bugey 74.38.20.56
Dépannage 74.38.29.30.
- SDEI : Pont d'Ain 74.39.08.22.
- SNCF : Ambérieu-en-Bugey 74.21.50.50
Réservations 74.38.03.74.
- Poste : Priay 74.35.60.41.
- Direction de l'équipement : Bourg-en-Bresse 74.22.82.11.
- Garde-champêtre : Mr Chambard René 74.35.62.34.
- Paroisse : 74.35.62.74
- Bibliothèque : Permanence chaque mercredi de 14 h à 16 h pour les enfants et chaque jeudi de 16 h à 18 h pour les adultes.
- Marché : Tous les jeudis matins.
- Correspondant de presse : Le Progrès, Mme Michelin 74.35.40.05
La Voix de l'Ain, Mr Jacquin 74.35.65.77 (boîte aux lettres vers la mairie)

PRIX DES SERVICES MUNICIPAUX au 1er janvier 1991

Salle des fêtes :

1° Habitants de Priay et sociétés locales

- Conférence.....	580 F
- Conférence avec lunch.....	730 F
- Repas de sociétés locales sans but lucratif.....	500 F
- Bals.....	840 F
- Concours de belote.....	430 F
- Repas de mariage et divers.....	840 F
- Repas de sociétés à but lucratif.....	840 F

2° Habitants et sociétés des communes extérieures (la salle des fêtes ne sera louée aux habitants et sociétés des communes extérieures que dans le cas de "conférence" et "conférence avec lunch")

- Conférence.....	620 F
- Conférence avec lunch.....	790 F
- Chauffage par journée d'utilisation..	140 F.

Droit de branchement :

- au réseau d'eau : 3 000 F (réglable au Syndicat des eaux Priay-Villette)
- à l'égoût : 1 500 F.

Cimetière :

Concessions perpétuelles	: 1 200 F le m2
Concessions cinquantennaires	: 500 F le m2
Concessions trentennaires	: 300 F le m2.

Droits de place sur le marché : 5 F l'emplacement.

Ramassage des ordures ménagères :

- du 1er octobre au 31 mars : un ramassage le mardi
- du 1er avril au 30 septembre : deux ramassages le mardi et le vendredi.

Décharge municipale : aux Brotteaux le samedi matin de 9 h à 12 h.

Il est rappelé que deux bennes à verre sont à la disposition des administrés ; l'une est située vers les jeux de boules vers la rivière, l'autre est aux Carronnières, vers la maison Emeyriat.

Etat-Civil 1990

NAISSANCES

DAMBRIERE Romain	: 19 janvier 1990
TABOURET Céline	: 20 janvier 1990
L'HERBETTE Christophe	: 8 mars 1990
THOME Audrey Yvette Marie	: 28 mars 1990
KEO Paochantnaraly	: 15 avril 1990
PIRALLA Lauriane Bopha	: 23 mai 1990
MAZUE Rémy Simon	: 8 juin 1990
CARIOU Mickaël Eric	: 5 juillet 1990
CHALEARD Florian	: 10 juillet 1990
VIEU Laurent	: 23 octobre 1990
BERTOLO Mathieu Jacques	: 7 novembre 1990
MARTEL Karine Evelyne Renée	: 9 novembre 1990
ORTIZ Benjamin	: 22 novembre 1990
PAQUELET Morgane	: 21 décembre 1990

MARIAGES

MOUVAND Jean-Marc et CAILLON Sylvie	: 9 juin 1990
PAPARONE Alain et FUSILLIER Sylvie Denise	: 16 juin 1990
DONDEYNE Eric Gérard Pierre et GARNIER Rose-Marie	: 16 juin 1990
BERRIER Alain Henri et CATHELIN Valérie	: 30 juin 1990

DECES

MATHIEU Fernand Victor	: 8 janvier 1990
MOREL Claude Anthelme	: 22 février 1990
CLAR Marguerite Antoinette Veuve HENRY	: 3 mars 1990
HENRY Marcel Antoine	: 14 mars 1990
PILLAUD Paul Joseph	: 19 avril 1990
CHARRETON André Claude	: 4 mai 1990
ZADIKIAN Joséphine Veuve TISSOT	: 28 mai 1990
LACROIX Alexandre	: 28 juillet 1990
LACROIX Albert Henri Pierre	: 12 décembre 1990
BOURGEOIS Thérèse Léontine Veuve ROLLIN	: 14 décembre 1990
VACHEY Jean	: 22 décembre 1990
FERROUILLET Paul François Joseph	: 24 décembre 1990

BUDGET

- Il sera analysé en cinq parties :
- I - Dépenses de fonctionnement
 - II - Recettes de fonctionnement
 - III - Dépenses d'investissement (D.I.)
et recettes d'investissement (R.I.)
 - IV - Balance générale
 - V - Etude des taxes locales

I - Dépenses de fonctionnement (comparaison 1989 - 1990)

	1989		1990	
	B.P.	B.S.	B.P.	B.S.
Denrées et fournitures	109.000	16.000	114.000	4.000
Frais de personnel	467.000	72.000	560.000	/
Impôts et taxes	27.400	/	28.500	/
Travaux et services ext.	225.000	5.500	187.000	20.000
Participation et contingent	350.000	21.500	325.500	500
Allocations et subventions	76.000	3.000	54.300	/
Frais de gestion générale	108.172	- 14.261	105.369	35.756
Frais financiers	210.000	/	186.600	/
Dotations aux amortissements	1.708	/	/	/
Charges exceptionnelles	/	/	/	/
Charges antérieures	/	/	/	/
Prélèvements dépenses investissements	471.556	1.093.022 G	1.137.376	G 38.400
Totaux	2.046.336	1.196.761	2.698.645	98.656

B

B

II - Recettes de fonctionnement

	1989		1990	
	B.P.	B.S.	B.P.	B.S.
Produits d'exploitation	118.000	22.000	98.000	3.000
Produits domaniaux	247.000	1.000	295.000	- 63.500
Produits financiers	/	500	21.000	11.000
Recouvrements subventions	69.000	5.000	95.000	12.000
Dotation globale de fonctionnement	560.553	25.000	538.119	20.500
Impôts indirects	14.000	1.500	15.000	4.000
Impôts directs et autres	917.783	8.500	1.036.526	8.800
Travaux d'équipement et de régie	/	/	/	/
Produits exceptionnels	/	/	/	4.200
Produits antérieurs	120.000	1.196.761	2.698.645	98.656
Totaux	2.046.336	1.196.761	2.698.645	98.656

E

E

B.P. : budget primitif
B.S. : budget supplémentaire

BUDGET

III - Dépenses d'investissement (D.I.) et recettes d'investissement (R.I.)

	1989		1990	
	D.I.	R.I.	D.I.	R.I.
Déficit d'investissement reporté	381.592	-	-	
Frais extraordinaires	-	-	-	
Acquisitions de biens meubles et immeubles	287.500	-	4.800	
Travaux de bâtiment	454.000	-	60.000	
Prêts à long et moyen terme	8.000		4.500	
Règlement dette	-		-	
Remboursements d'emprunts	-		-	
Subventions d'équipement	-	870	-	19.950
Prélèvements recettes de fonctionnement C	-	1.093.022	-	38.400
Recouvrements de créances	-	22.000	-	4.500
Amortissement frais extraordinaires	-	-	-	-
Participation travaux d'équipement	-	15.700	-	6.450
Produits des emprunts	-	-	-	-
Vente de meubles et immeubles	-	-	-	-
Excédent d'investissement reporté	-	-	-	-
T O T A U X	1.131.592	1.131.592	69.300	69.300
	A	F	A	F

IV - Balance générale

Dépenses d'investissement	A	69.300	}	Total A + D = 129.556	}
Dépenses de fonctionnement	B	98.656			
Prélèvement sur recettes de fonctionnement	C	38.400			
Dépenses de fonctionnement propres	B - C = D	60.256			
				=====	
Recettes de fonctionnement	E	98.656	}	Total E + H = 129.556	}
Recettes d'investissement	F	69.400			
Prélèvements sur Dépenses d'investissement	G	38.400			
Recettes d'investissement propres	F - G = H	30.900			
				=====	

V - Taxes locales

	Bases	Taux du Conseil	Variation taux	Produit	Variation du produit
Taxe d'Habitation	4.362.290	6,38 %	7,55 %	278.314	12,68 %
Taxe Foncière prop. bâties	2.518.740	9,38 %	7,55 %	236.258	11,74 %
Taxe Foncière Pr. non bâties	226.280	40,55 %	7,55 %	91.757	10,06 %
Taxe Professionnelle	3.293.560	10,45 %	7,55 %	344.177	21,95 %
TOTAL.....	10.400.870			950.506	15,35 %

OPERATION PROGRAMMEE

D'AMELIORATION DE L'HABITAT

Voilà bientôt deux ans que l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) est en place sur notre Commune. Sur l'ensemble du SIVOM, elle a permis la réhabilitation de plus de 130 logements locatifs ou occupés par leur propriétaire. De nombreux propriétaires ont ainsi pu bénéficier des aides financières privilégiées attribuées grâce à l'OPAH.

Cette opération prendra fin en Décembre 1991 définitivement. Après cette date, il sera trop tard pour bénéficier de ces aides.

Si vous avez un projet, n'hésitez pas à contacter l'équipe d'animation de l'OPAC de l'Ain mise à votre disposition pour vous informer et vous aider dans vos démarches :

à PONT-D'AIN
au 55, rue Louise de Savoie
tous les mercredis et vendredis
de 9 H à 12 H
Tél. 74.39.13.49

à BOURG-en-BRESSE
OPAC de l'AIN
7, rue de la Grenouillère
Mlle CHENE ou M. TOPALOFF
Tél. 74.45.89.89

EXEMPLES DE REALISATION

1) Cas de Monsieur X propriétaire occupant et retraité

Il envisage de réaliser des travaux sur sa maison, à savoir : réfection de sa toiture et installation de double-vitrage.

Après vérification de ses revenus (ne devant pas dépasser les plafonds), l'équipe de l'OPAC opère au montage des dossiers de ce propriétaire. Un premier dossier est établi à l'intention de la DDE et un autre est établi à l'intention de ses caisses de retraite.

- les travaux de Monsieur X s'élevaient à environ 30.000,00 Frs
- le montant de la PAH accordée par l'Etat s'est élevée à 7.510 Frs
- des subventions des caisses de retraite (CRAM + CNRO) se sont élevées à 12.800 Frs .

Le total des aides accordées a donc atteint 20.310 Frs ce qui a couvert environ 67 % du coût total des travaux.

Après l'accord de ces différents organismes, Monsieur X a engagé ses travaux. Les aides lui ont ensuite été versées sur présentation des factures acquittées.



2) Cas de Monsieur Y , propriétaire d'un immeuble comportant 2 logements vacants

Après un premier contact avec ce propriétaire, l'équipe d'animation de l'OPAC de l'Ain se rend sur les lieux et effectue pour le compte du propriétaire une étude de faisabilité comprenant :

- un relevé d'état des lieux
- une proposition d'aménagement
- une estimation des coûts de travaux
- un calcul de la subvention ANAH
- un bilan financier prévisionnel

Après réception de ce document, Monsieur Y décide de réaliser l'opération.

Le coût de ses travaux s'élève alors à 500.000 F. Conventionnant ses logements, le montant des aides accordées par l'ANAH atteindra 175.000 (soit 35 %).

Cette opération aura ainsi permis de remettre sur le marché locatif deux logements qui étaient auparavant démunis de confort et de ce fait inoccupés.

IMPORTANT : Dans tous les cas, seuls les travaux de réhabilitation en projet, et non ceux réalisés peuvent être subventionnés.

O
P
A
H

SECOURISME

Ce sont des bénévoles animés d'un bel esprit de dévouement au service de la Société.

Secouriste, c'est le premier maillon d'une chaîne de secours, toujours essentiel, souvent providentiel. Avant l'intervention du médecin et des secours spécialisés, c'est de la manière dont seront pratiqués par un secouriste isolé les premiers gestes de soins d'urgence, que dépendront très souvent la vie ou la mort d'un blessé ou d'une personne en détresse.

Le rôle du secouriste doit rester empreint de modestie : il doit se borner à assurer la survie, et donner les premiers soins ; savoir faire efficacement : le Geste qui sauve.

PRIAY a été à l'avant-garde du secourisme ; plusieurs personnes ont suivi des cours organisés par la Croix-Rouge il y a une trentaine d'années ; plus récemment, d'autres personnes du village comme Mesdames BOTTEX et YMAIN, conseillères municipales, ou Messieurs BORNACHOT et FAVIER, ont obtenu le Brevet National de Secourisme.

Actuellement a lieu un cours de recyclage animé par Monsieur et Madame BUSSY, moniteurs nationaux, et suivi par une quinzaine d'auditeurs attentifs.

Merci à la municipalité de Priay pour la bienveillante attention qu'elle porte au Secourisme.

CROIX-ROUGE et Donneurs de sang

Par ce bulletin, nous remercions tous les donateurs de leur générosité et leur accueil envers nos déléguées chargées du placement des cartes de la Croix-Rouge : Mesdames PINARD, BOUVARD, GUTTIN, PAQUELET Francine, MERLE.

Avec une partie de cet argent, le Comité local a pu distribuer, au moment des fêtes de Noël, quelques friandises pour les personnes de 75 ans et plus ; nous avons pu également aider quelques familles dans un besoin urgent. En outre, un don a été envoyé en Roumanie de la part de la population de Priay.

Le goûter cantonal qui devait être organisé dans notre village cette année sera reporté à l'automne 1991, suite aux travaux du nouveau groupe scolaire.

La collecte du sang en 1990 a eu de nombreux donateurs, anciens et nouveaux. Le besoin de sang se fait sentir de plus en plus, aussi il est attendu toujours plus de nouveaux adhérents parmi les jeunes.

L'année 1990 a permis de nous retrouver, donateurs et sympathisants, au cours de deux voyages (Vercors et Monts du Lyonnais). Nous espérons être encore nombreux cette année, deux journées étant programmées, ainsi qu'un voyage d'après-midi.

*Les déléguées :
Mireille MERLE et Paule JACQUIN*

BIBLIOTHEQUE

Pour l'année 1991, la bibliothèque sera ouverte le mercredi après-midi de 14h à 16h, pour adultes et enfants.

Pour l'achat de nouveaux livres, nous demandons une cotisation minimale de 20 francs pour l'année ; en raison de l'insuffisance de subvention, nous avons organisé une tombola avec pour lot une poupée chiffon, les billets ayant été vendus par les enfants des écoles.

Les efforts des bénévoles (au nombre de trois) ont été récompensés par l'assiduité des enfants, avec l'aide de Madame BLANCHET qui s'occupe de l'achat des livres, présente tous les mercredis.

Nous espérons que les adultes viendront plus nombreux : avec un bon livre, on oublie un peu ses soucis...

FÊTES & MANIFESTATIONS 1991

- DIM. 6 JANVIER - 11h00 : VOEUX de la Municipalité
DIM. 13 JANVIER - 14h30 : QUINE-LOTO / Comité des Fêtes
SAM. 19 JANVIER - matin : Matinée BOUDIN / Sapeurs-Pompiers de PRIAY
- SAM. 9 FEVRIER - soirée: SAINTe AGATHE
SAM. 16 FEVRIER - soirée: Concours de BELOTE / Football-Club de PRIAY
SAM. 23 FEVRIER - soirée: Repas dansant / COMITE des FETES
- DIM. 3 MARS - midi : Banquet des Anciens & Retraités
DIM. 10 MARS - midi : Banquet des Classes 1 & 6
DIM. 17 MARS - Fête de la pêche au plan d'eau municipal
- SAM. 13 AVRIL - soirée: BAL de couples / Cantine & Sou des Ecoles
DIM. 21 AVRIL - a.midi: Concours de BOULES (Coupe Marcel PHILIPPE)
- SAM. 4 MAI - a.midi: Concours de BOULES (Coupe Société)
DIM. 5 MAI - matin : Galettes au feu de bois / Jeunes Pompiers
MER. 8 MAI - matin : Cérémonie (commémoration armistice)
SAM. 25 MAI - a.midi: BOULES (Coupe RIVOIRE - Sociétaires & amis)
- SAM. 15 JUIN - a.midi: KERMESSE des ECOLES
DIM. 23 JUIN - FARFOUILLE de BELLEGARDE (Comité des Fêtes)
SAM. 29 JUIN - a.midi: Concours de BOULES (Coupe Jaqui REY)
- SAM. 6 JUILLET - a.midi: Concours de PETANQUE / Football-Club de PRIAY
DIM. 7 JUILLET - matin : Galettes feu de bois / Sapeurs-Pompiers
DIM. 14 JUILLET - a.midi: Concours de BOULES (Coupe Société - 16 quadr. 3°&4°)
 - soir : Repas - Retraite flambeaux - Feu d'artifice - BAL
SAM. 27 JUILLET)
DIM. 28 JUILLET) BALL-TRAP (Amicale Chasse) Nocture samedi soir
- DIM. 4 AOUT - a.midi: Concours de BOULES / Commerçants & artisans
MER. 14 AOUT - soir : Retraite aux flambeaux - VOGUE - BAL
JEU. 15 AOUT - matin : Tournée des brioches
 - a.midi: Concours de pointage (Boules) - VOGUE
 - soir : BAL - FETE FORAINE
- SAM. 24 AOUT - a.midi: Concours de BOULES (Coupe René SANTHONNAX)
DIM. 25 AOUT - a.midi: Tournoi de Onze - Foot (Challenge JOUD-PHILIPPE)
- DIM. 6 OCTOBRE - a.midi: Expo-vente du Comité des Anciens & Retraités
- LUN. 11 NOVEMBRE - matin : Cérémonie commémo. Banquet Anciens Combattants
SAM. 16 NOVEMBRE - soir : CHOUCROUTE dansante (Cantine & Sou des Ecoles)
DIM. 24 NOVEMBRE - a.midi: Projection / Comité des Fêtes
- DIM. 8 DECEMBRE - midi : Banquet SAINTe-BARBE / Sapeurs-Pompiers
MAR. 31 DECEMBRE - soir : REVEILLON SAINT-SYLVESTRE

* * * * *

Priay fleuri, Priay joli...

Encore plus beau, toujours plus beau, c'est tous ensemble que nous avons décroché le panneau (village fleuri "1 fleur"). C'est tous ensemble que nous décrocherons les 2ème et 3ème fleurs. Nous incitons donc la population à fleurir et embellir encore davantage : ce sont les habitants qui doivent fournir un effort supplémentaire.

C'est aussi avec la Commission de l'Environnement au Conseil Municipal que nous espérons terminer d'embellir les coins et recoins de notre village. Etre propre pour être beau, tel est notre désir, pour avoir le plaisir...

ANCIENS COMBATTANTS & ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE

Objet : *Conserver esprit d'entr'aide et solidarité.*

Activités 1990 :

8 mai : Participation à la cérémonie anniversaire.

14 juillet : Participation à la cérémonie de la fête nationale. Remise par la Président de la Croix du Combattant à M. André MAURE, ancien A.F.N., ancien du 13° Bataillon de Chasseurs Alpins et titulaire de la Croix de la Valeur Militaire avec étoile de Bronze, et de la Médaille Commémorative Opération Maitien de l'Ordre en A.F.N.

1er novembre : Tronc déposé à l'entrée du cimetière pour quête au profit du Souvenir Français ; merci aux généreux donateurs.

11 novembre : Commémoration du 72ème anniversaire de l'armistice de 1918. Un office religieux a été célébré à la mémoire des morts pour la Patrie par Mr le Curé ROCHE. Comme chaque année, il a été déposé une gerbe dans le carré des Morts pour la Patrie au cimetière de Priay. Cérémonie avec la municipalité avec une participation très importante des sociétés locales, de la population et des enfants de l'école de Priay, accompagnés de leur Directrice Mme BLANCHET. Cette cérémonie du Souvenir a été suivie d'un repas présidé par Mr le Maire et Madame, dans une bonne ambiance.

Participation : Assemblée générale et réunion organisée par l'Union Fédérale.

Merci pour leur générosité à toutes les personnes qui ont assisté à la soirée de la Saint-Sylvestre du 31.12.90, organisée par Monsieur LAUPIE et son équipe.

Merci à nos camarades anciens prisonniers : MM. COCHE François, COCHE Jean, GENOUD Albert, ROUSSET G, Mr Abel POGIOLI, ancien déporté, les Anciens A.F.N., pour ce bel esprit d'entente.

Nous conservons une bienveillante attention envers les veuves de nos camarades disparus.

Merci à MM. JACQUIN, vice-président, BARDI, secrétaire, COINTET, trésorier, MAURAND René, porte-drapeau, et tous les membres pour l'aide précieuse qu'ils apportent.

Le Président et les membres de l'Amicale remercient Mr le Maire et MM. les membres du Conseil Municipal pour leur aide et leur compréhension.

Le Président
Albert BUSSY

Comité des retraités et personnes âgées

*Après les élections du 31 mai 1990, la composition du bureau
reste inchangée :*

<i>Président :</i>	Mr Albert BUSSY
<i>Vice-président :</i>	Mr Jean LAUPIE
<i>Trésorière :</i>	Mme Germaine TIXIER
<i>Trésorière adjointe :</i>	Mme Marceline DELOY
<i>Secrétaire :</i>	Mme Geneviève BOUVARD
<i>Secrétaire adjointe :</i>	Mme Jeanne BUSSY

Le Comité "Retraités et Personnes âgées" ne fait peut-être pas beaucoup parler de lui, et pourtant il est là, bien présent, depuis sa fondation par Mme Elise MATHIEU, il y a 25 ans.

On connaît surtout le repas du premier dimanche de mars, qui a été servi en 1990 au restaurant "La Mère Bourgeois", et qui est financé en grande partie par le Comité pour les plus de 70 ans.

On connaît aussi la vente des enveloppes-surprises, au soir de la retraite aux flambeaux de la "vogue" du 15 août, dotée de lots offerts par des commerçants, et aussi par des particuliers, retraités ou non.

On connaît encore la vente-exposition annuelle des objets fabriqués au cours des ateliers du mercredi (responsable Mme S.MARLIÈRE - dépôt-vente), ou des travaux entrepris individuellement, quelquefois même anonymement, par des retraités aussi habiles que discrets.

On connaît évidemment l'excursion annuelle d'une journée (responsable Mme Paule JACQUIN), toujours appréciée, et complétée lorsque les circonstances le permettent, par une petite sortie d'une demi-journée.

On connaît moins peut-être le rôle social du Comité : renseignements et aide pour l'établissement de dossiers d'aide-ménagère, visites à domicile ou à l'hôpital, liens avec la Mairie (assurés par Mme MERLE), et différents organismes officiels. Dans ce domaine, il y aurait encore davantage à faire, mais ce qui est fait l'est par des bénévoles, peu nombreux, et qui eux-mêmes ne sont plus tout jeunes...

On connaît enfin des retraités qui oeuvrent dans les autres associations du village : Comité des Fêtes et du Fleurissement, club Atout-Coeur, Croix-Rouge, C.O.D.A.P.A. (activités physiques des retraités du département), Comité d'Action Sociale, Yoga-club, donneurs de sang, bibliothèque, anciens combattants, boules, etc... sans compter nombre d'engagements personnels.

Retraités et Personnes âgées ? Termes qui peuvent paraître synonymes d'ennui, tristesse, décrépitude, maladie, mais qui peuvent et doivent aussi exprimer sérénité, action, vie associative, temps donné et reçu, richesse d'échanges, tout ce qui fait reculer la vieillesse !!!...

" Quand nous prendrons conscience de notre rôle, même le plus effacé,

" Alors seulement nous serons heureux.

" Alors seulement nous pourrons vivre en paix et mourir en paix. "

(SAINT-EXUPÉRY - Terre des Hommes)

Atout Coeur

Son lieu de réunion habituel étant actuellement indisponible, le club Atout Coeur poursuit ses activités habituelles à la Salle des fêtes communale, les lundi et mercredi à partir de 14h 30.

" A fond la forme " avec le GYM'CLUB

Présidente : Mme Marie-Jo MICHELIN
Secrétaire : Mme Andrée MEUNIER
Trésorière : Mme Micheline YMAIN

Comme chaque année, le GYM'CLUB a repris ses activités, avec les "anciennes", mais également beaucoup de nouvelles.

Le club fonctionne deux fois par semaine en salle des fêtes : les lundi et jeudi soir, de 20h 30 à 21h 30. Les cours qui sont assurés gracieusement par ZOUZOU sont suivis assidûment par une trentaine de personnes, dont un homme (quel courage !). Dès le premier trimestre, tous ont pu constater déjà les bienfaits de la gymnastique. L'ambiance est bonne, alors n'hésitez plus : venez nous rejoindre ; un accueil chaleureux vous sera réservé.

Le club organise également chaque année la soirée "Sainte-Agathe".

YOGA-CLUB de la Côtère

Le Yoga-Club de la Côtère se porte bien... et ses membres généralement bien, grâce aux soins attentifs du professeur, Madame Erika LESOURD (de Varambon) et à la qualité de son enseignement.

Toutefois, il a bien fallu changer de lieu d'exercices, la salle des réunions de Priay ayant été rendue provisoirement à son affectation ancienne de salle de classe de l'Ecole, en attendant l'achèvement du nouveau bâtiment scolaire. Remercions la municipalité qui a mis à la disposition du Yoga-Club la salle des fêtes, laquelle est plus vaste et non moins confortable, si l'on excepte le sol un peu dur, malgré les couvertures intermédiaires (un plancher est évidemment préférable).

La séance hebdomadaire est toujours, autant que faire se peut, répartie entre la soirée du mardi et la matinée du samedi. Les participants - de Priay et des environs - sont de divers âges allant de la jeunesse à la vieillesse. Il est vrai que le maintien physique paraît nécessaire à tout âge ; l'équilibre moral en dépend. Bien entendu, si l'on peut prétendre à plus de vélocité et de compétitivité, il y a la gymnastique et le sport... mais il y a complémentarité entre toutes ces activités, chacune ayant sa propre finalité.

Les membres actifs sont actuellement au nombre de vingt-cinq, parmi lesquels ceux composant le bureau - élu pour trois ans lors de l'assemblée générale du 9 septembre 1989, savoir :

Président : Arthur BOUVARD
Vice-Présidente : Yvonne CHERPAZ
Trésorière : Claude SANTHONNAX
Trésorière-adjointe : Michelle COLLOMBIN
Secrétaire : Maryse BERNARD
Secrétaire-adjointe : Marie-Christine BOUVARD

Le Président.

Amicale Chasse de Priay

Chaque chasseur attend le jour de l'ouverture et rêve d'un tableau de chasse fabuleux.

Hélas ! que de déceptions. La saison cynégétique a été moyenne : après les inondations, la sécheresse... Le garenne, si convoité par les cuisinières, s'est trouvé anéanti à 95 pour cent par la myxomatose. Un seul bénéficiaire : le lièvre ; les jours de chasse très restreints lui ont épargné le civet.

La fougère, le roseau ou le chêne garni de glands ne semblent plus attirer la bécasse ou le pigeon ramier ; en effet, il n'y a pas eu de passage encore cette année.

Le plan de chasse aux chevreuils a été rapidement effectué ; ceci est dû au cheptel de plus en plus important.

La Société vous invite à son prochain BALL-TRAP qui aura lieu les 27 et 28 juillet 1991, avec repas champêtre ; le meilleur accueil vous sera réservé.

Amicale boules de Priay

L'année 90 a débuté par les inondations qui n'ont pas épargné nos jeux de boules, mais grâce au dévouement de nos sociétaires, ils ont été refaits plus beaux qu'avant.

Bonne participation aux concours sociétaires et félicitations aux dames, qui ont particulièrement brillé.

Résultats moyens pour les inter-clubs ; nous ferons mieux en 1991.

Quatre quadrettes de PRIAY s'étaient déplacées pour les fédéraux, mais aucune de ces équipes ne put dépasser la cinquième partie ... Là encore, nous ferons mieux en 91 !

Nous profitons de ce bulletin pour remercier la générosité des donateurs, commerçants, artisans et P.M.E, grâce à qui notre société peut tourner et organiser des concours.

A la saison prochaine.

Le Président :
Lucien HORTE

Arrêté municipal du 22 mai 1989

Le Maire de la Commune de PRIAY,
VU le Code des Communes, notamment son article 131-2,
CONSIDERANT qu'il y a lieu d'interdire tout bruit pouvant porter atteinte à la tranquillité publique et au repos des habitants :
ARRETE :

Article 1er : Sont interdits, le dimanche et les jours fériés, sur la voie publique, à l'intérieur des propriétés s'ils peuvent être entendus, tous moteurs : tondeuse, tronçonneuse, tous bruits de nature à troubler le repos des habitats.

Article 2 : Les autres jours de la semaine, ces bruits devront être évités tôt le matin et tard le soir.

Article 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté sont constatées par des procès-verbaux.

Article 4 : Le chef de la brigade de gendarmerie, le garde-champêtre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié dans les conditions habituelles.

Sou des Ecoles

Le sou des écoles a pour but d'offrir aux enfants de Priay des loisirs scolaires et extra-scolaires.

Cette année, les élèves de CM1 et CM2 ont pu bénéficier de séances de piscine au mois de septembre (coût 5.200 F) ; les élèves du C.P. partiront la première semaine de juin en classe de mer (coût environ 20.000 F). La Mairie et la Cantine scolaire nous subventionnent afin que cette semaine de joie soit une réussite, et nous les en remercions vivement. D'autres sorties pourront être organisées en cours d'année, suivant les propositions.

Afin de pouvoir faire face à de nombreuses dépenses, nous avons organisé le 17 novembre 1990 une soirée choucroute (préparée par Mr Edouard) qui a eu beaucoup de succès ; le 13 avril aura lieu un bal, mais rien n'a été décidé pour l'instant.

La kermesse de fin d'année se déroulera le 15 juin 91 ; si vous avez des propositions ou si vous voulez nous aider, vous pouvez nous contacter.

Le bureau est composé uniquement de parents bénévoles qui agissent pour le plaisir de tous les enfants.

Mme CHARREL Thérèse	<i>Présidente</i>
Mr CEYRAT Norbert	<i>Vice-Président</i>
Mme D'ALLARD Roselyne	<i>Trésorière</i>
Mme PEULET Lydia	<i>Secrétaire</i>
Mmes CERUTTI Martine, JANIN Dominique, PAQUELET Stella	
MM. BERNARD Jean-Pierre, BOTTEX Gérard.	

Cantine Scolaire

Pour la rentrée scolaire 90.91, les parents d'élèves réunis en assemblée ont élu le Bureau, qui est composé comme suit (outre la Directrice et les enseignantes, membres de droit) :

<i>Président :</i>	Mr D'ALLARD
<i>Vice-président :</i>	Mr BERTHOLOMEO
<i>Trésorier :</i>	Mr GODET
<i>Secrétaire :</i>	Mme LANOIX
<i>Membres :</i>	Mmes L'HERBETTE, MOREL, LAMBERT MM. CHALEARD, KEO.

Toutes ces personnes sont à la disposition des parents pour répondre à leurs questions et écouter leurs suggestions.

Le prix du repas, fixé à 14F 50 pour les fréquentations régulières, et 16F 50 pour les occasionnels, a permis d'équilibrer le budget.

Les parents d'élèves sont cordialement invités à soutenir l'Association au travers des manifestations qu'elle organise.

La cantine fonctionne à la satisfaction de tous, notamment grâce au dévouement de Madame BERRIER ; qu'elle en soit remerciée ici.

école

L'école s'agrandit : une sixième classe a été ouverte quelques jours après la rentrée ; cela a nécessité la remise en service de l'ancienne classe vers la poste, ce qui a créé quelques problèmes pour les différentes sociétés qui utilisaient cette salle ; nous les remercions de leur compréhension. Les travaux du nouveau groupe sont bien avancés, et nous pourrons y faire la prochaine rentrée, à la satisfaction de tous.

De nouvelles enseignantes : Melle RAFFOURT a pris en charge les CM2-CM1, Mademoiselle GAILLARD les CM1-CE2, Madame LECOMTE les petits et moyens ; pas de changement pour les moyens-grands avec Madame LALLEMAND, les CP avec Madame BLANCHET, les CE1 avec Mesdames GRANDJEAN et MALLYE. Mademoiselle GROSSIA, titulaire-remplaçante, est rattachée à notre école.

Sous des Ecoles et Cantine Scolaire continuent leur tâche pour le mieux-être des enfants

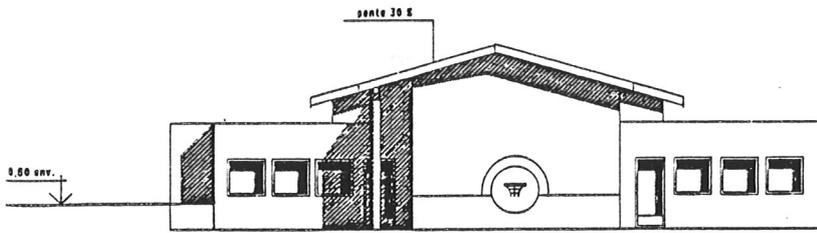
90-91 : une année d'attente, un peu difficile dans son fonctionnement de par la dispersion des locaux, des contraintes pour beaucoup, mais la progression des travaux et la perspective de la prochaine rentrée dans des locaux plus adaptés nous font accepter et oublier ces inconvénients.

D. BLANCHET

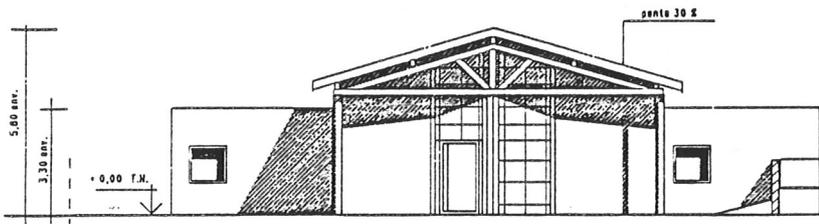


NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE DE PRIAY

école

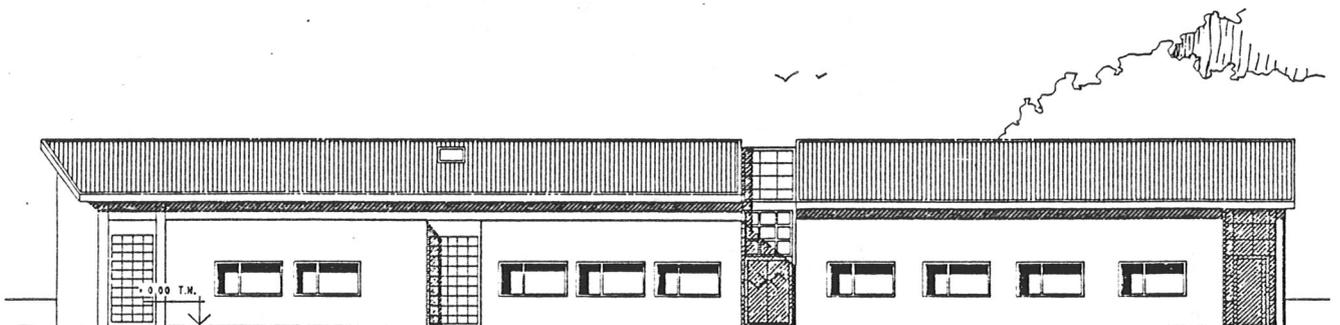


S U D

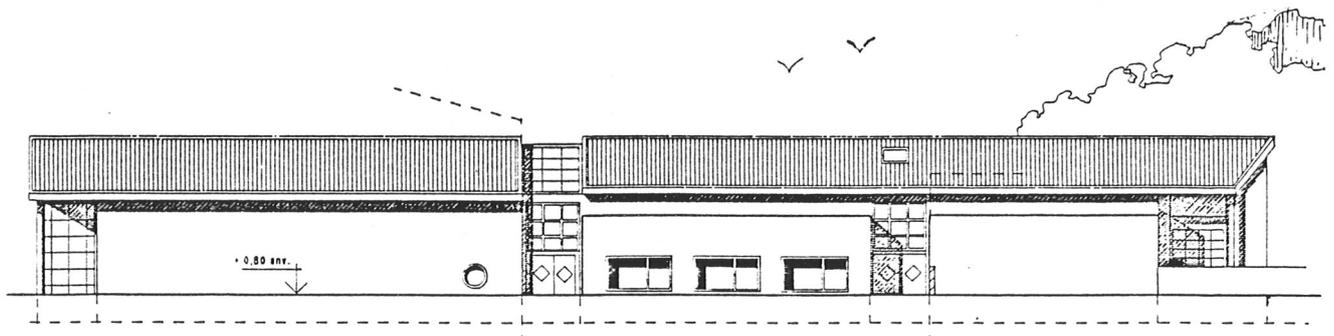


N O R D

lots	participants
	Mairie PRIAY m.o.
	TIXIER architecte
	S.I.I.R.E. ingénierie
	APAVE bur de contrôle
1	GALLE maçonnerie
2	S.P.C.M. charpente
3	CARLET zinguerie
4	SPAPA étanchéité couv.
5	POURCHER P. menuiserie ext.
6	MONNOT aluminium
7	MAGNON menuiserie int.
8	LACOMBE cloison doubl.
9	SPI Alpes plafonds
10	DALY carrelage
11	EMBEL sols minces
12	LUVINI peinture
13	CARLET plomb. san.
14	MARGUIN électricité chauff.
15	MARGUIN v.m.c.
16	AIN T.P. v.r.d.



E S T

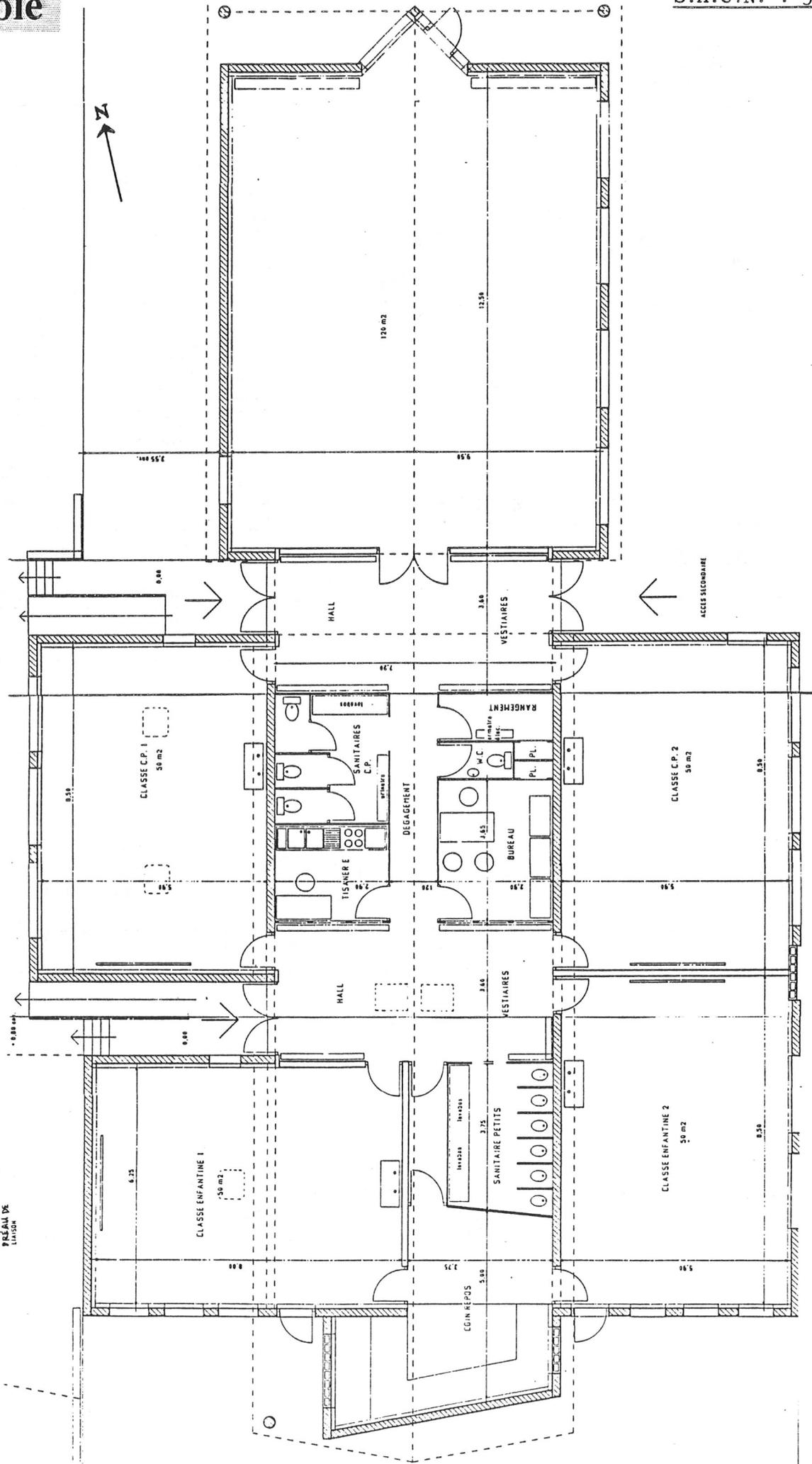


O U E S T

(FACADE COTE COUR ACTUELLE)

ECOLES PRIAY 01





PRÉPARÉ DE
L'ÉLÈVE

Neige ! Jours noirs sur fond blanc...

Décembre 1990

Si les stations d'hiver se réjouissent à juste titre de la "manne" blanche bénéfique, il n'en est pas de même pour les habitants des plaines. 80 centimètres à 1 mètre sur notre commune : trop c'était trop !

La neige a pourtant son rôle bienfaiteur : eau, agriculture, etc... Mais cette subite agression importante de notre environnement a démoli notre faible système de défense (deux employés et un tracteur équipé !). Deux autres tracteurs sont intervenus en renfort, avec tous les frais que cela comporte... Notre mobilisation urgente a, je pense, été efficace. Avec de tels moyens, nous n'avons pas été exempts de reproches ; injustifiés, du reste... Que chacun analyse en conscience l'importance de ces événements vécus. Les sapeurs-pompiers de Priay, eux aussi, ont fait tout leur devoir.

Toutes mes félicitations à ces intervenants : employés communaux, sapeurs-pompiers et bénévoles. En ces moments pénibles et vraiment exceptionnels, n'oubliez pas que solidarité, courage et abnégation doivent être les maître-mots d'une crise aussi soudaine qu'imprévue.

Le plan "ORSEC", tardif et non appliqué (où sont les responsables ?) a été un "gag" injurieux. Qui paiera nos dommages très importants ?